

Au travers de son projet pédagogique unique, l'ENSAE Paris forme des élèves-ingénieur-es, doctorant-es et diplômé-es de masters spécialisés de haut niveau qui sauront donner du sens aux données, et ainsi éclairer les décisions des entreprises et des pouvoirs publics.

L'ENSAE Paris a lancé fin 2021 son plan de développement 2022-2026, qui vise à accélérer le développement de l'école à l'interface de la science des données, de l'économie et de la sociologie quantitatives, de la finance et de l'assurance, dans une période riche d'enjeux et d'opportunités : ruptures technologiques, omniprésence des données, enjeux éthiques, grandes transitions de la société, mais aussi innovation pédagogique, développement à l'international.

Notre objectif, au sein du Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique et de l'Institut Polytechnique de Paris, est d'accélérer la diffusion aux entreprises et organismes publics de notre culture de la décision fondée sur la modélisation et les données, en favorisant la créativité, l'innovation, l'exposition à la recherche et à l'international de nos élèves, et en augmentant à terme leur nombre.

Pour atteindre cet objectif, l'école a besoin de l'engagement des acteurs économiques. En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage avant le 31 mai 2022 à l'ENSAE Paris, vous soutiendrez l'ajustement de nos enseignements aux enjeux de demain, et aiderez notre école à former les talents qui construiront l'avenir de votre entreprise.

Soyez remerciées et remerciés par avance pour votre soutien.

Pierre BISCOURP, Directeur de l'ENSAE Paris



## L'ENSAE PARIS EN CHIFFRES



## 6 voies de spécialisation

- Actuariat
- Data science & Business Decision
- Data science & sciences sociales
- Data science, statistique & apprentissage
- Economic Policies & Dynamics
- Finance & gestion des risques

# VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2022, CONTINUEZ À SOUTENIR L'ENSAE PARIS

L'ENSAE Paris est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre du solde des 13%, par l'intermédiaire du GENES (Groupe des Écoles Nationales d'Économie et Statistique).  
Code établissement : (UAI EF) 0912381U

La taxe d'apprentissage est un impôt versé par les entreprises afin de participer au financement de la formation initiale. C'est le seul impôt dont une partie peut être librement affectée par les entreprises aux établissements de leur choix. Le versement doit s'effectuer avant la date limite du 31 mai 2022 et directement vers les institutions éligibles.

Afin de faciliter votre démarche, l'ENSAE Paris s'est associée à la plateforme AGIRES : utilisez notre outil pour calculer le montant des 13% et effectuer le virement en ligne ou par chèque.

- Virement : IBAN FR76 1007 1910 0000 0010 0285 820 - BIC : TRPUFRP1
- Chèque : Agent comptable du GENES pour le compte de l'ENSAE Paris (code établissement : 0912381U)

Accéder  
à la plateforme  
<https://ensae-ta.agires.com>

Télécharger  
le bordereau de versement  
[www.ensae.fr/entreprises/ta](http://www.ensae.fr/entreprises/ta)

Pensez à préciser le nom de la structure et son n° de SIRET sur votre contribution pour recevoir votre attestation de paiement et votre reçu libératoire.

## DEVENEZ UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Les entreprises ont l'opportunité d'accompagner notre école d'ingénieurs dans ses objectifs de développement grâce à plusieurs formules de partenariats. Poursuivez votre engagement :

- faites connaître vos métiers,
- partagez vos offres de stages et alternance à nos étudiants
- recrutez nos diplômés
- participez à des événements
- parrainez une promotion d'ingénieurs et masters spécialisés

Elisabeth ANDREOLETTI-CHENG, Responsable des Relations Entreprises et des Stages  
[corporate@ensae.fr](mailto:corporate@ensae.fr)